



La Ville de Colmar recherche des surveillants des entrées et sorties d'école

Elle lance un appel aux personnes retraitées, âgées de moins de 67 ans (limite d'âge applicable, au-delà de laquelle aucun agent public ne peut être maintenu en activité), pour renforcer, moyennant rétribution, la sécurisation aux abords directs des écoles maternelles et primaires colmariennes.

Spécificités du poste :

- 4 interventions par jour (2 le matin et 2 l'après-midi), d'une durée de 60 minutes chacune.
- Les interventions se font uniquement pendant la période scolaire, soit 36 semaines par an.
- Une formation réglementaire élémentaire est dispensée par la Police Municipale préalablement à la prise de fonctions.
- Un gilet fluorescent, un bâton lumineux et un panneau « STOP » sont fournis pour l'exercice des missions.
- La durée du contrat est de 3 ans maximum renouvelable selon la réglementation actuelle.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature (lettre de motivation et CV) à :

**Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
1 place de la Mairie
B.P. 50528
68021 COLMAR CEDEX
ou : recrutement@colmar.fr**